



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada
Contracting and Materiel Services
Regional Headquarters – Prairies
3427 Faithfull Avenue
Saskatoon, SK
S7K 8H6

Attention :
Claudette Chabot

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Contracting and Materiel Services
Regional Headquarters – Prairies
3427 Faithfull Avenue
Saskatoon, SK
S7K 8H6

Title — Sujet: Scaffolding Training (Vocational Training) Formation sur les échafaudages (formation professionnelle)	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21C50-50139-15-2163709	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 001	Date: August 27, 2015
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG 21C50-50139-15-2163709	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 14 :00 Central Standard Time / Heure normale du centre on / le : September 21, 2015 / le 21 septembre, 2015	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___ Various Correctional Service of Canada Institutions in the Prairie Region	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Claudette Chabot	
Telephone No. – No de téléphone: 306-659-9255	Fax No. – No de télécopieur: 306-659-9317
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Multiple as per call-up Multiples, selon la commande subséquente.	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 001 is issued to

1. Respond to questions 1 through 2 received the during the solicitation period;
-

1. Questions and Answers 1 through 2:

Question 1: page 23 – “If the successful participant rate is unsatisfactory, CSC reserves the right to request a subsequent instructor...”

Do you mean “instructor” rather than “rate, and “alternate” rather than “subsequent”?

Answer 1: What is meant by that is, if the number of successful participants is low, indicating that perhaps it may be an instructor issue, that CSC would then reserve the right to request another instructor. The only word change that may perhaps have been used to better clarify would have been to use ‘alternate’ instructor rather than ‘subsequent’.

Question 2: Annex B tables – the tables have the same problem that occurred in previous solicitations. The fourth column is missing some text – instead of “Total all inclusive price per participant for the ...” it should read of “Total all inclusive price per participant **PER DAY** for the ...” as per the other RFSO’s posted recently. There is no way to accurately respond to this otherwise, when the actual length is not specified – a four week course would have a lower “per participant” cost than a six week course, for instance, even if the daily rate was identical.

Answer 2: As with the other solicitations, we are **not** asking for a ‘**PER DAY**’ cost for the training course itself. We are asking for an all inclusive price per participant for the whole of the training course. In the previous solicitations, recently posted to buyandsell, the ‘per day’ cost was requested for an additional day if needed due to operational requirements.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



La modification 001 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions 1 à 2 reçues au cours de la période d'invitation;

1. Questions et réponses 1 à 2:

Question 1: page 24 – « Si le taux de participants réussissant les cours est insatisfaisant, le SCC se réserve le droit de demander un autre instructeur... »

Dans la version anglaise, voulez-vous dire « instructor » plutôt que « rate » et « alternate » plutôt que « subsequent » ?

Réponse 1: Cet énoncé signifie que si le nombre de participants fructueux est faible, ce qui révélerait qu'il pourrait s'agir d'un problème dû à l'instructeur, le SCC se réserverait alors le droit de demander un autre instructeur. Le seul changement de terme qui pourrait peut-être s'avérer nécessaire pour clarifier serait d'utiliser « alternate » au lieu de « subsequent ».

Question 2 : Tableaux de l'annexe B – Les tableaux présentent le même problème que celui qui avait surgi au cours d'invitations antérieures. Il manque certaines précisions dans la quatrième colonne – au lieu de prix tout compris total par participant pour... », il aurait fallu mentionner « prix total par participant PAR JOUR pour... » comme l'ont précisé d'autres DOC affichées récemment. Il est autrement impossible de répondre avec précision à cette question, lorsque la durée réelle n'est pas précisée – le coût « par participant » d'un cours de quatre semaines serait par exemple inférieur à celui d'un cours de six semaines, même si le taux quotidien était identique.

Réponse 2 : Comme dans les autres invitations, nous ne demandons **pas** le coût « **PAR JOUR** » du cours de formation lui-même. Nous demandons un prix tout compris total par participant pour l'ensemble du cours de formation. Dans les invitations antérieures récemment affichées sur Achatsetventes, on avait demandé le coût « par jour » pour une journée supplémentaire, si une telle journée s'avérait nécessaire en raison de besoins opérationnels.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.